

## Aides au maintien à domicile

Retrouvez dans cette page les informations sur les aides mises en place par la Ville de Chaville pour le maintien à domicile des seniors.



## Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le SSIAD est un service communal autorisé et subventionné par l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). **Il est intégré au Pôle Seniors de Chaville.**

Le SSIAD dispose de **60 lits** pour les personnes âgées de 60 ans et plus, dont 10 lits pour les personnes handicapées (avec une reconnaissance de la Maison départementale des personnes handicapées – MDPH).

**Sur prescription médicale**, le SSIAD assure :

- > Des prestations de soins infirmiers
- > Des prestations d'hygiène
- > Des prestations de confort

Ce service travaille en collaboration avec les professionnels médicaux et paramédicaux du territoire.

**Pour plus d'informations, appelez le Pôle Seniors au 01 41 15 96 20.**

TÉLÉCHARGER



SSIAD : livret d'accueil et règlement de fonctionnement – (222 Ko)



## La téléassistance

La prestation de téléassistance s'adresse à **toute personne âgée et/ou handicapée de 60 ans et plus**, isolée ou en perte d'autonomie qui désire rester à leur domicile.

Pour accompagner votre quotidien, un professionnel de la société Europ Assistance est à votre écoute.

En fonction de la demande, il pourra faire intervenir un proche ou les secours rapidement, de jour comme de nuit.

**Des détenteurs de clés, appelés parrains**, devront être identifiés lors de la constitution du dossier pour faire intervenir les services compétents en cas d'urgence : médecin de garde, pompiers ...

## La tarification



- > La facturation est trimestrielle. Elle varie de 3,93 € à 30,93 €. Elle peut se faire par prélèvement automatique. Tout mois commencé est dû.
- > La tarification se fait en fonction de l'avis d'imposition, avec une participation de la Ville de Chaville et du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.
- > Une boîte à clés blindée à code peut être fournie et installée par la société de téléassistance pour le coût de 112 € (pose incluse).
- > L'option « détecteur de chute » est facturée au montant de 9 €/trimestre.

## Le portage de repas

La livraison de repas à domicile est utile dans les cas de :

- > Dépendance liée à l'âge
- > Dépendance liée à un handicap
- > Retour d'hôpital

Depuis 2015, la Ville de Chaville a mis en place un partenariat avec la société Saveurs et Vie. La fréquence du service de portage de repas est libre, avec des livraisons envisageables 7j/7 et 365 j/an. La durée est déterminée par les bénéficiaires eux-mêmes.

Un essai de quelques jours peut être mis en place pour tester le service avant la demande définitive. Une demande de portage de repas doit se faire au minimum deux jours avant la date de début de livraison. Toute interruption demande un préavis de 48h. Toute absence non signalée avant ces 48 heures sera facturée (sauf en cas d'hospitalisation).

## La tarification



- > La tarification varie de 6,86 € à 10,92 € pour les repas du midi.
- > Elle varie de 8,09 € à 12,54 € pour la formule midi et soir.
- > La tarification se fait en fonction de l'avis d'imposition, avec une participation de la Ville de Chaville.

## Le Proxibus

Le Proxibus est un service communal de transport accompagné pour :

- > Les personnes âgées de plus de 60 ans
- > Les personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité

Le Proxibus vous permet de vous déplacer :

- > Dans Chaville depuis votre domicile
- > En-dehors de Chaville pour des consultations à l'hôpital (CH4V de Sèvres et Saint Cloud) et certains centres administratifs (Impôts, commissariats...)
- > Les accompagnements sont assurés, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 (retour entre 12h et 12h30) et de 13h45 à 15h45 (retour entre 16h et 16h30)

**Le Proxibus est adapté au transport des personnes en fauteuil roulant.**

Un proche, un aidant ou un professionnel peut accompagner gratuitement le bénéficiaire.

## La tarification



- > La première carte de 10 allers-retours (délivrée par l'accompagnatrice du Proxibus) est gratuite.
- > Les cartes suivantes coûtent 12,60 €

## Comment prendre rendez-vous



- > Pour profiter de ce service, prenez rendez-vous 48 heures minimum à l'avance

- > Contactez l'accueil de la mairie au 01 41 15 40 00
- > L'annulation se fait également par le biais de la mairie.

## Le plan canicule « Solidar'été »

Du mois de mai à la fin du mois d'août, le Plan National Canicule est activé par la préfecture des Hauts-de-Seine. Durant cette période, la Ville de Chaville organise une veille sanitaire liée à la montée des températures : le plan canicule « Solidar'été ».

**Toute personne de 60 ans et plus peut être référencée sur un fichier confidentiel.** Elle peut ainsi bénéficier d'un suivi durant cette période.

Selon le niveau d'alerte, les agents du Pôle Seniors :

- > Appellent régulièrement chaque senior référencé
- > Programment des visites à domicile selon les besoins

**L'inscription à ce dispositif est gratuite.**

## Les ateliers de prévention

Le Pôle Seniors organise des ateliers thématiques, en partenariat avec des partenaires comme le PRIF (Prévention Retraite en Ile De France) :

- > Atelier mémoire
- > Atelier équilibre
- > Ateliers informatiques...

**Pour plus d'informations, appelez le Pôle Seniors au 01 41 15 96 20.**

## Le Relais sur l'emploi direct

**Le Relais d'information sur l'emploi à domicile** vous donne des informations, vous conseille et vous accompagne dans les démarches d'emploi à domicile.

Il facilite la mise en relation avec une assistante de vie référencée au sein du Relais.

Il sert ainsi de tremplin à l'emploi de proximité pour les personnes en recherche de complément d'activité et/ou en recherche d'emploi.

Il permet aussi aux assistantes de vie référencées d'accéder aux formations professionnelles.

Une borne informatique est mise à votre disposition, sur rendez-vous, pour vous donner les informations nécessaires au bon déroulement de vos déclarations.

Le Relais d'information sur l'emploi à domicile est mis en place en partenariat avec la [FEPEM](#)  (Fédération des Particuliers employeurs de France).

**Plus d'infos au 01 80 48 08 95 (FEPEM).**

# La coordination gériatologique locale

La coordination gériatologique locale a pour objectif de trouver des solutions adaptées et personnalisées aux besoins des seniors de 60 ans et plus (en partenariat avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine).

Ses missions :

- > Accueillir, informer, renseigner et accompagner les seniors et leurs aidants
- > Fédérer un réseau de professionnels médicaux et sociaux
- > Observer, analyser et répondre aux besoins de la population âgée et de leurs aidants

## ANNUAIRE

**Mots-clés :**

**Thématique :**

Toutes les thématiques 



**ENTREPRISES, SANTÉ**

### Villa Beausoleil

 **Adresse :** 32 avenue de la Résistance  
92370 Chaville

 **Site Internet** <https://www.villabeausoleil.com/villa/maison-de-retraite-medicalisee-ehpad/chaville#>

 **TÉL :** 01 40 92 10 00

 EN SAVOIR PLUS

**NATUROPATHE**

**Willfit**

 **Adresse :** 12 rue de la Fontaine Henri IV  
92370 Chaville

 **Site Internet** [www.will-fit.fr](http://www.will-fit.fr)

 **TÉL :** 06 43 39 44 89

 Courriel

 EN SAVOIR PLUS

**ORTHOPTISTE**

**Zineb Alj**

 **Adresse :** 26, rue du Pavé des Gardes  
92370 Chaville

 **TÉL :** 01 41 15 24 66

 EN SAVOIR PLUS



7 8 9 10

11



LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS  
INTÉRESSER



VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

*Samedi 9h > 12h*

@ CONTACTEZ-NOUS